

Collèges : J.-M. Morisset voit rouge

L'ancien élu Jean-Marie Morisset demande notamment à la présidente du Département de « ne pas fragiliser encore davantage les territoires ruraux en fermant les collèges ».

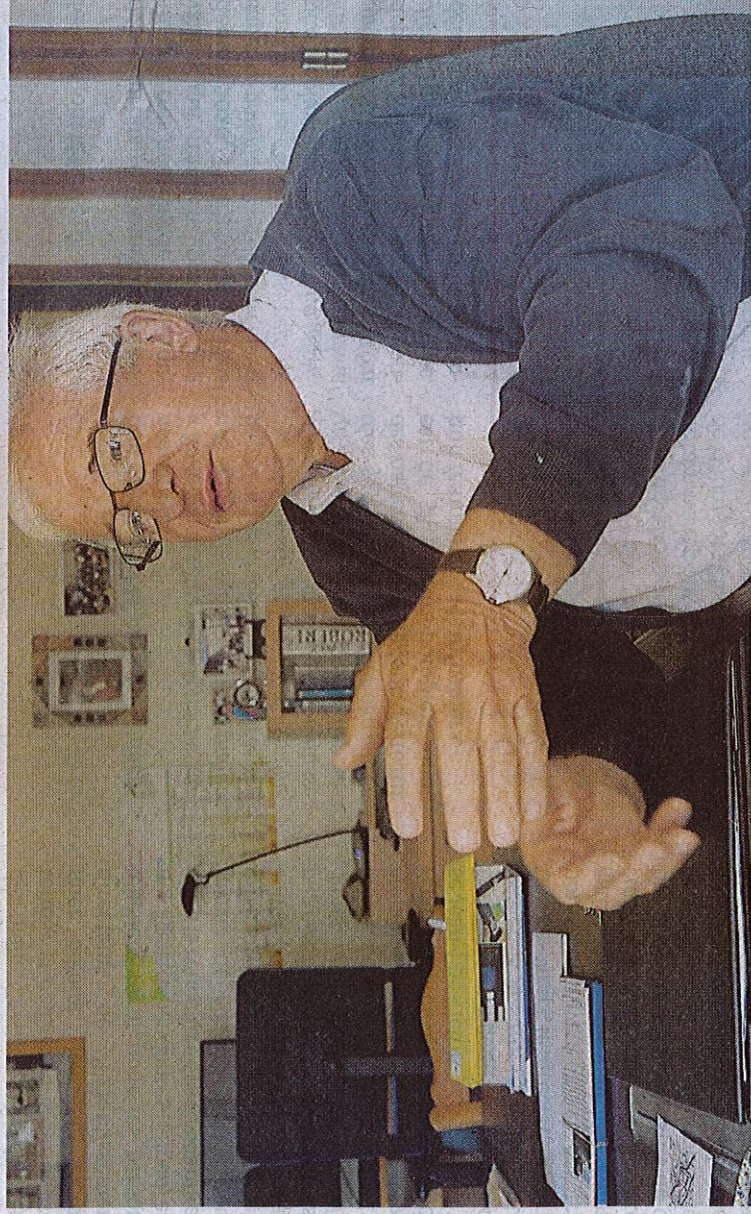
Pas content, l'ancien sénateur et ancien président du Conseil général. Dans une lettre ouverte adressée à notre rédaction, Jean-Marie Morisset critique la volonté du Département de fermer le collège de Mazières-en-Gâtine. En substance, il dit « Mme la présidente, ne fragilisez pas encore davantage les territoires ruraux en fermant les collèges ». La décision prise par la présidente et qui sera annoncée officiellement vendredi prochain à Niort, l'a « surpris », écrit-il, « en même temps qu'elle inquiète à juste titre la population, les élus, les collégiens et les parents d'élèves. Ayant participé pendant trente ans aux conseils d'administration de cet établissement, je conteste les arguments apportés par la présidente. »

« Les Pailleron ne sont pas dangereux »

Cette dernière, ajoute-t-il, « s'en prend en priorité aux collèges dits « Pailleron » sous prétexte qu'ils seraient dangereux. Or les 1 063 établissements à structure métallique construits par l'État de 1960 à 1975 ne sont pas plus dangereux que les collèges classiques dès lors que les bâtiments sont utilisés avec un avis favorable des commissions de sécurité, ce qui a toujours été le cas pour notre département. Cette déclaration du président de l'Observatoire national des sécurités des établissements scolaires ne peut que rassurer les occupants des « Pailleron ».

« Les présidents successifs de l'assemblée départementale ont toujours eu le souci d'améliorer les conditions de sécurité pour permettre une évacuation rapide. S'il y avait un risque, la fermeture administrative aurait été décidée. »

« Pour la présidente, poursuit M. Morisset, il faut rebattre les cartes compte tenu de la baisse de démographie et des effectifs dans les collèges. Le collège de Mazières n'a pas de problème d'effectifs : augmentation de 51,18 % en vingt ans : 170 collégiens en 2000, 222 collégiens en 2010 et 257 collégiens à la rentrée scolaire 2022. De plus, la démographie des 11 communes rattachées au collège de Mazières est en augmentation à chaque recensement Insee. 6 343 habitants en 2000, 6 814 en



L'ancien président du Département des Deux-Sèvres et ancien sénateur Jean-Marie Morisset ne voit pas du tout d'un bon œil la fermeture du collège de Mazières-en-Gâtine.

PHOTO : ANJOUVINS CO - MARIE DELAGE

2010 et 7 033 en 2021, soit une hausse de près de 12 % en vingt ans.

« La présidente justifie la fermeture du collège de Mazières par les dépenses énergétiques et la performance thermique des bâtiments.

Concernant ce point et ayant eu l'occasion de visiter l'ensemble des collèges du département, je peux témoigner que les collèges « Pailleron » ne sont pas plus énergivores que certains collèges classiques. De plus, le collège de Mazières a bénéficié d'un important plan de renova-

tion ces dernières années : isolation extérieure de la structure et des combles, réfection des sanitaires, construction d'une salle multimédia, rénovation intégrale des cuisines et agrandissement du restaurant.

« La présidente évoque la nécessité, à la demande de l'Éducation nationale, d'aller vers des établissements de 500 collégiens, estimant que les établissements de petite taille n'étaient pas toujours un atout pédagogique. Cet objectif, s'il peut se jus-

tifier pour les secteurs urbains, est en totale contradiction avec la réalité des territoires ruraux. Il ne faut surtout pas laisser dire qu'il y aurait une sous-pédagogie dans les établissements de petite taille et pourtant cet argument est utilisé par la présidente pour fermer le collège de Mazières. Les collèges à taille humaine ont toute leur place dans les territoires ruraux. De plus, la proximité est la garantie d'un service public de qualité.

« Pourquoi prévoir de reconstruire le collège de Secondigny et pas aussi celui de Mazières alors que les effectifs sont plus importants à Mazières (257) qu'à Secondigny (213) ? La présidente justifie ce choix du fait de créer un internat à Secondigny. On peut s'interroger sur cet emplacement qui se trouverait sur un axe routier secondaire. Son implantation sur l'axe Niort-Mazières-Parthenay-Bressuire faciliterait les déplacements des collégiens vers cet internat qui pourrait alors profiter de la fréquence des transports par cars à travers la présence des lignes régulières du RDS. »

REPÈRES

Et les deux de Parthenay ?

Dans son communiqué, Jean-Marie Morisset n'évoque pas le devenir des deux collèges de Parthenay qui ne feront plus qu'un dans quelques années. Où sera construit le grand collège de la sous-préfecture ? Pour l'heure, les suppositions vont bon train. Hypothèse numéro un : construire un établissement en périphérie de la ville. Mais

cela le maire de Parthenay y est complètement hostile. Hypothèse deux : rénover un des deux collèges (Mendès-France ou le Marchioux) ? Les parents d'élèves du second nommé, convoqués à un conseil d'administration jeudi soir pour évoquer son avenir, seront peut-être les premiers informés sur les intentions de la présidente.

Eric MARTEAU